



**Non Mrs Castex et Blanquer,
l'école n'est pas une garderie !**

**La FNEC FP-FO défend l'école
laïque, publique et obligatoire**



COMMUNIQUE DE LA FNEC FP FO

Encore une fois, le gouvernement et son conseil scientifique ont décidé de changer les règles au dernier moment sans demander l'avis de personne. Les personnels ont ainsi appris, ce matin, par voie de presse, qu'ils devraient faire preuve de « tolérance » pour permettre aux élèves de se confiner afin de participer aux fêtes de Noël en compagnie de leur famille.

On croit rêver ou assister à une mauvaise farce.

Ceux qui aujourd'hui recommandent de garder les enfants à la maison sont les mêmes que ceux qui prétendaient que ces derniers n'étaient pas contagieux.

Ceux qui usent et abusent de la formule « continuité pédagogique » sont les mêmes qui font fi de la progression pédagogique des professeurs et qui foulent aux pieds leur travail.

Les personnels n'en peuvent plus de ces ordres et contre-ordres permanents.

C'est une nouvelle illustration de la conception de l'école que cherche à imposer la présidence Macron à la faveur de la crise, une école à la carte où la décision politique peut supplanter les cadres et les règles nationales, du jour au lendemain. C'est le fait du prince.

Pour la FNEC FP-FO, l'état ne peut se soustraire à ses devoirs, définis dans le préambule de la Constitution de 1946, qui est de garantir « l'égal accès de l'enfant (...) à l'instruction. »

Il est étonnant qu'un Premier ministre propose aux familles de choisir entre le droit à la santé et le droit à l'instruction sans envisager de prendre des mesures pour garantir l'un et l'autre.

L'école n'est pas une garderie. Les personnels en ont assez de ce mépris !

La FNEC FP-FO invite les personnels à programmer dès maintenant les heures d'information syndicale et les AG, pour, dès la rentrée, préparer la grève du 26 janvier, à l'appel FO, FSU, CGT, SUD et SNCL.

Montreuil, le 15 décembre 2020



Mobilisons-nous pour nos salaires, pour nos conditions de travail, pour les postes : exigeons la revalorisation et un autre budget pour l'Éducation !

Tout nous conduit à l'exigence de plus d'éducation pour tous les jeunes dans un contexte où les inégalités continuent à se creuser et où les réformes menées par le ministre les aggravent. Or, le Parlement a adopté un budget qui est loin de traduire l'ambition éducative dont notre pays a besoin. En effet, il ne prend pas la mesure de l'augmentation des effectifs, de la situation sanitaire qui impose particulièrement des mesures pour faire baisser les effectifs d'élèves par classe à court et moyen terme et de l'état de fatigue des personnels, épuisés par des années de dégradation des conditions de travail.

Il faut en urgence engager les recrutements nécessaires, notamment en recourant aux listes complémentaires.

Dans le budget 2021, la nécessaire revalorisation des personnels ne trouve qu'une traduction minimale avec 400 millions d'euros prévus. C'est très peu pour les personnels, et de fait l'essentiel des mesures proposées pour 2021 ne concerneront qu'une minorité de personnels. Les AED et les AESH en particulier ne se voient rien proposer.

Le Grenelle du ministre est inacceptable, d'autant plus qu'il vise à modifier en profondeur le fonctionnement de l'école, les missions et les statuts des enseignant-es.

Les organisations exigent un budget qui renonce aux suppressions d'emplois et engage un rattrapage des pertes salariales subies, grâce à un plan pluriannuel de revalorisation et de création de postes pour répondre à tous les besoins, en commençant par les plus urgents.

Elles demandent la mise en œuvre d'une autre politique éducative que celle menée jusqu'à présent par le Ministre de l'Éducation Nationale.

Les organisations appellent les personnels à poursuivre les mobilisations en cours, à s'engager dans l'action et à préparer une **grève le mardi 26 janvier** pour exiger des créations de postes, une autre politique éducative, le dégel de la valeur du point d'indice couplé à des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'éducation. Elles engagent les personnels à construire dès maintenant une dynamique de mobilisation par des actions locales, réunions, motions et courriers collectifs auprès des IA-DASEN, des Recteurs, du gouvernement, etc. Les organisations décident de se revoir début janvier.



**PLUS QUE JAMAIS,
POUR VOUS PROTEGER**

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Nouvelle carte 2021 disponible !

>>ICI<<

Quels avantages ?

- 1/ Vous êtes syndiqués de janvier à décembre 2021. le mois de décembre 2020 est offert !
- 2/ Vous pouvez fractionner votre paiement jusqu'à 10 mensualités. La 1ère s'effectuera fin janvier 2021
- 3/ Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2022 pour déduire 66% de la cotisation de vos impôts
- 4/ Vos dossiers de suivi sont traités prioritairement
- 5/ Vous bénéficierez d'informations spécifiques sur le déroulement de votre carrière.
- 6/ Vous serez invités à participer à notre AG annuelle pour décider de l'orientation générale du syndicat et intégrer l'instance dirigeante (conseil syndical) si vous le souhaitez...

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille cedex 01

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

